

C.NIEDERLAENDER
8 rue des Mésanges
54800 CONFLANS
Tél : 06 04 00 07 68

USJ CYCLO ADHESION ET LICENCE 2025



NOM Prénom :

Date de naissance

Lieu de naissance N° téléphone :

Adresse :

Adresse mail :

Cotisation au club incluse dans les tarifs ci-dessous ; **Licence : entourer la formule choisie**

	Petit braquet	avec revue	Grand braquet	avec revue
Adulte	60,00€	92,00€	111,00€	143,00€
Jeune de 18 à 25 ans	42,00€	74,00€	93,00€	125,00€
Famille : 2ème adulte	44,00€		95,00€	
Famille : jeune - de 18 ans	21,00€		73,00€	
Famille : jeune de 18 à 25 ans	38,00€		90,00€	

Je pratique : le vélo : le VAE: le VTT :

QUESTIONNAIRE DE SANTE (cases à cocher obligatoirement) :

J'ai bien pris note de ces questions et comprends que certaines situations ou symptômes peuvent entraîner un risque pour ma santé et/ou pour mes performances.

J'atteste sur l'honneur avoir déjà pris, ou prendre les dispositions nécessaires selon les recommandations données en cas de réponse positive à l'une des questions des différents questionnaires.

Je lis la notice d'information de l'assurance AXA (ci-jointe), remplis et signe le coupon « Déclaration du licencié(e)- Saison 2025 » (présent au verso).

EN ADHERANT AU CLUB :

Je m'engage à respecter scrupuleusement le Code de la route, les statuts et règlements de la Fédération française de cyclotourisme, les statuts du club, et les informations de ce dossier d'adhésion.

J'accepte de recevoir les mails d'information de mon club et de la Fédération et ses structures.

Fait le Signature :

**Suite au
verso**

Constitution du dossier d'adhésion au club :

- 1) Le présent formulaire d'inscription signé, 2) le coupon "Déclaration du licencié(e) Saison 2025" de la notice d'assurance "AXA" rempli et signé (présent au verso), 3) un chèque à l'ordre de USJ Cyclo correspondant à l'option choisie, 4) une enveloppe timbrée à votre adresse ou une adresse mail (indispensable pour recevoir la licence par courriel et les infos de la section cyclo)

Note concernant la licence 2025 :

Pour 2025, la part « assurance (AXA) » de la licence FFCT augmente de 2€ et la cotisation fédérale de 0,50€. Nous avons décidé de répartir cette augmentation sur 2 ans : 2€ en 2025 et 1€ en 2026. La part « cotisation du club » passe de 6,50€ à 5,50€ (sauf pour les jeunes).

Depuis 2024, il n'est plus nécessaire de fournir de certificat médical de non contre-indication, et le questionnaire de santé change de formulation et vous invite en cas de réponse positive à consulter un médecin.

Des garanties personnalisables : Il est possible de compléter la prise en charge en choisissant le montant de sa prime complémentaire en fonction de la valeur de son vélo. Si vous êtes intéressé, demandez-nous le formulaire spécifique.



Déclaration du licencié - Saison 2025

À retourner obligatoirement au Club (ou à la Fédération pour les membres individuels)

Je soussigné(e) _____ né(e) le _____

Pour le mineur représentant légal de _____ né(e) le _____

Licencié de la Fédération à (nom du Club) _____

Déclare :

- Avoir pris connaissance du contenu du présent résumé de la notice d'information relative au contrat d'assurance souscrit par la Fédération auprès d'AXA pour le compte de ses adhérents
- Avoir été informé par la présente notice de l'intérêt que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (Décès, Invalidité Permanente, Frais médicaux, et Assistance) pour les personnes pratiquant une activité sportive relevant de la Fédération
- Avoir choisi une formule MB PB ou GB et les options suivantes :

Indemnité Journalière forfaitaire Complément Décès/Invalidité

Ne retenir aucune option complémentaire proposée

Fait à _____ le _____

*Signature du licencié souscripteur
(ou du représentant légal pour le mineur)*